

ESSAI D'HISTOIRE ET DE RESTITUTION  
ARCHITECTURALE DES BATIMENTS  
DE L'ABBAYE CISTERCIENNE  
DE LA BUSSIÈRE

par M<sup>lle</sup> Martine PLOUVIER

INTRODUCTION

A travers et au-delà des bâtiments que l'on peut admirer aujourd'hui à La Bussière, nous avons essayé d'avoir une vision de l'abbaye aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.

Mais il est bien certain que cette vision est sinon faussée du moins modifiée par les restaurations de Charles Suisse et Xavier Schanosky, et par les aménagements que les religieux ont pu apporter à leurs bâtiments sur six siècles.

L'abbaye du XVIII<sup>e</sup> et même celle du XVII<sup>e</sup> n'a plus rien de commun avec l'abbaye médiévale du XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> : le parti général est perdu — greffes et amputations se surajoutent ou se soustraient sans composition d'ensemble. Certains bâtiments, faute de religieux (7 en 1623, 6 en 1688, 7 en 1790), sont abandonnés comme le réfectoire ; quant à celui des convers, on peut se demander s'il a vraiment existé : il n'en reste aucun vestige et les textes ne le signalent pas.

Une autre raison a entraîné de profondes transformations : ce sont les deux séparations des menses conventuelle et abbatiale en 1688 et 1771, conséquences de la commende qui apparaît dès le début du XVI<sup>e</sup>. L'abbé commendataire se construit donc un logis abbatial et ne vit plus que de très loin avec ses religieux. La Bussière a connu au moins trois logis abbatiaux.

La période révolutionnaire et l'Empire ont effacé à jamais cette mosaïque de surimpressions en détruisant la salle capitulaire, les cuisines, le logis des hôtes, le logis abbatial.

La lecture de ces bâtiments ne s'impose pas d'emblée, d'autant que la construction du premier monastère s'est échelonnée sur plus d'un siècle (église, 1140 *terminus a quo* — réfectoire 3<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> *terminus ad quem*).

L'étude des sources historiques, l'analyse architectonique, l'analogie des formes architecturales et des modénatures avec d'autres abbayes cisterciennes ont permis d'établir les campagnes de construction et de transformation.

C'est donc une image hybride mais vivante de cette abbaye, à travers ses bâtiments et leur histoire que nous essaierons de donner en prenant comme référence l'abbaye cistercienne-type et fonctionnelle des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles<sup>1</sup>.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE<sup>2</sup>  
OU LES GRANDES CAMPAGNES DE CONSTRUCTION  
ET DE TRANSFORMATION DES BATIMENTS

- 1020 Walo et Warnerius, seigneurs de Somberton fondent le prieuré de Salmaise.
- 1130 Garnier II, petit fils de Warnerius, donne Aseraule (lieudit aujourd'hui Loiserolles) distant de 6 km de la Bussière à Étienne Harding de Cîteaux qui désigne douze moines pour y occuper les cellules en attendant la construction de l'abbaye.
- 1131 Le seigneur de Somberton confirme à Étienne Harding le don des Trois Vallées comprenant deux tronçons de la vallée de l'Ouche coupée en deux par celle du ruisseau d'Arvaux, en présence du duc de Bourgogne Hugues II et de la duchesse Mathilde.
- 1132 (?) Un incendie détruit Aseraule et oblige les moines à chercher l'emplacement d'une nouvelle abbaye à la jonction des vallées de l'Ouche et du ruisseau d'Arvaux, dans un endroit couvert de buis (*Buxeria* : *buxum*, buis + *eria*).

---

1. Cette étude a été menée en collaboration avec Bernard Sonnet qui a établi les plans et les dessins.

C'est grâce à l'accueil et à l'hospitalité toujours renouvelés des sœurs de la Congrégation de la Retraite, qui nous ont ouvert leurs portes, tenu à disposition les clefs des bâtiments, que nous avons pu entreprendre et mettre un terme à ce travail. Nous les remercions vivement de leur disponibilité et de leur amabilité.

2. Pour l'établissement de cette chronologie, on a surtout fait appel à des sources modernes, les sources médiévales ayant déjà fait l'objet d'un dépouillement par Fyot (Eugène), *op. cit.*, *infra*.

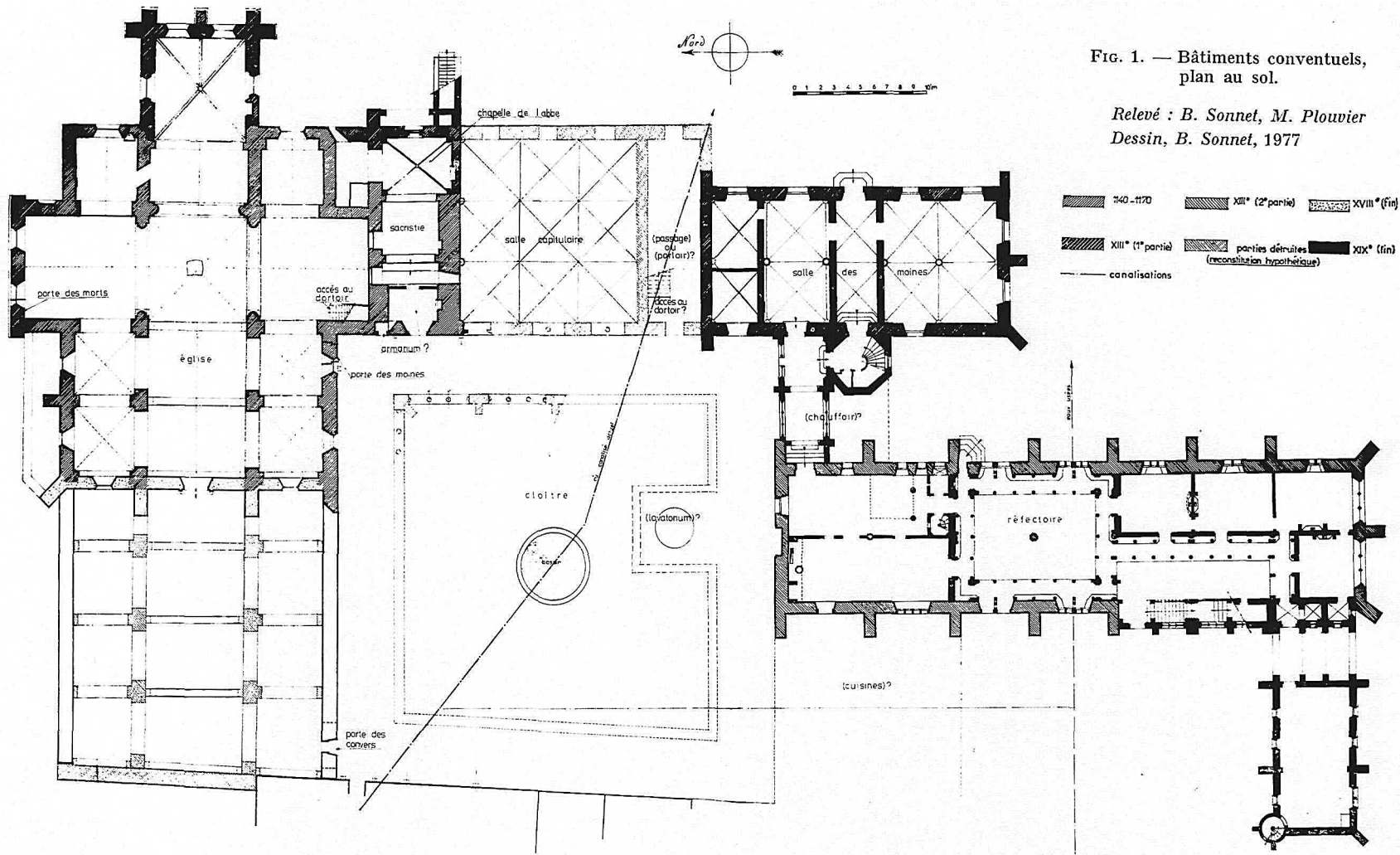


FIG. 1. — Bâtimens conventuels, plan au sol.

Relevé : B. Sonnet, M. Plouvier  
 Dessin, B. Sonnet, 1977

1140/1172 1140 marque le début de la construction de l'église consacrée en 1172 à Notre Dame des Trois Vallées (époque de la construction de Pontigny).

Début XIII<sup>e</sup> Une seconde travée est ajoutée au chœur de l'église tandis que sont élevés la **chapelle funéraire** destinée aux bien-fauteurs, la **salle des moines**, le **cellier**. La **sacristie** est agrandie et reçoit une croisée d'ogives. La **porterie** ouvrant l'enceinte à l'ouest complète cette campagne de construction.

Milieu XIII<sup>e</sup> L'analogie des formes et des profils en amande permet de penser que la **salle capitulaire** et le **réfectoire** sont issus de la même campagne de construction.

XIV<sup>e</sup> Un petit **pigeonnier dit « à écrevisses »** s'élève dans l'enceinte conventuelle, à l'est de l'ensemble des bâtiments.

Après la guerre anglaise, l'abbaye est toujours debout, mais les granges et les bois sont dévastés.

XV<sup>e</sup> — XVI<sup>e</sup> C'est le début de la commende, dont le principe est posé par La Pragmatique Sanction de Charles VII et qui est antérieure au Concordat de François I<sup>er</sup>. Claude d'Inteville, 1<sup>er</sup> abbé commendataire de La Bussière, cumule les bénéfices de cinq abbayes et fait vraisemblablement construire le **premier logis abbatial**.

1559 Il ressort d'une description<sup>3</sup> extraite d'un terrier de 1559 rédigé par Charles de Lorraine, abbé commendataire de 1530

3. Arch. dép., Côte-d'Or, 12 H 79.

« Cest le circuyt de l'abbaye de ladite Bussièrre selon quil est clos de haultes murailles. Ouquel circuyt est lesglise dicelle Bussièrre, le cloistre, dortoyre, chappitre, couvent réfectoir, les fourges et molin, ung beaul et grand ancien cours de maison appellé l'ancien logis abbatial, ung aultre logis neuf aussy appellé le logis abbatial joignant audit ancien logis, et une belle et grande volière près lesdits deux logis abbatial, caves, scelliers, greniers, ung cours de maison à l'entrée de ladite Bussièrre appellé le portail, et ung beaul et grand colombier en pied avec plusieurs cours de maisons servant de granges estables à chevaux et thoits à mectre bestial, les vergers, garennes et jardins en dedans ledit circuyt. »

« Au-dessoubz de laquelle abbaye et joignant ledit circuyt un beaul et grand jardin tant en nature de jardin que vigne contenant environ six journaux enclos aussy de haultes murailles et joignant au circuyt cy dessus audit jardin a de belles cerves à mectre poisson, une belle chappelle enclose de mur, jardin colombier descrevice, une chambre à mode de salle au milieu dudit jardin et ung colombier à pigeons en-dessoubz dudit jardin et en dedans icelluy. »

« Au-dessoubz dudit jardin a environ dix chaptz de maisons joignant et attenant ensemble, lesquels mêmes en troys chaptz est le logis de la taverne et au reste y a ung molin à eau, ung foulon bapteur, grange estable et demeure des admodiateurs desdits molins bapteur et pressoir appellé le molin du foleur avec les jardin et chenevière y joignant, lesdits jardin et chenevière contenant environ ung journal de terre. »

« Ung aultre molin appellé le molin neuf estoit assis sur la ripvière d'Ouche passant par les sinage et justice de ladite Bussièrre, audessoubz de ladite

à 1558, que l'abbaye est close de hautes murailles, qu'elle comprend église, cloître, dortoir, chapitre, réfectoire, fours et moulin, **deux logis abbatiaux** dont un **ancien** et un autre tout **neuf** auxquels est attenante une grande volière, un grand colombier à pied, des étables à chevaux, des toits à mettre les bestiaux. Dans le même enclos, se trouve un grand jardin cultivé tant en jardin qu'en vigne, avec des viviers à poissons, une belle chapelle destinée aux gens de service et aux « **grangiers** » (peut-être s'agit-il de la « **chapelle des étrangers** ») un colombier à écrevisses. En dehors du jardin, il y a une taverne, un moulin à eau, un foulon batteur, une grange, une étable, la maison des « **admodiateurs** », le pressoir appelé le moulin du fouleur. En contrebas de l'abbaye, enfin, se trouve un autre moulin assis sur l'Ouche appelé le moulin neuf non loin d'une grande tuilerie. Le bâtiment des frères convers, s'il a jamais été construit, n'est pas signalé.

1616/1620 La **chapelle des étrangers** tombant de vétusté au début du xvii<sup>e</sup> est transférée dans une garenne en contre-haut du cimetière actuel, au nord, sous le vocable de Sainte-Anne<sup>4</sup>.

Avant 1658 Nicolas III Jeannin de Castille<sup>5</sup>, abbé commendataire de Saint-Bénigne de Dijon, de Saint-Martin d'Autun et de la Bussière fait de grands travaux dans cette dernière, construit une partie du **troisième logis abbatial**.

1683 Le **clocher de l'église** s'écroule lors d'un **incendie** qui gagne une partie des voûtes et n'épargne que celle de la croisée qui subsiste<sup>6</sup>.

Fin xvii<sup>e</sup> La **flèche**, les **voûtes** de l'église et celles des deux **chappelles latérales**, dont celle du nord sert de sacristie, sont reconstruites. C'est aussi à cette époque qu'est bâtie au milieu de la maison conventuelle une **tour d'horloge** terminée d'une impériale surélevée d'un dôme.

1688 Les « réparations du vitrage et du carelage »<sup>7</sup> semblent montrer que le **grand réfectoire** n'est pas encore désaffecté.

1697 Nombreuses réparations s'élevant à 8184 l 14 s « pour éviter la ruine entière des bâtiments » et consécutives à d'anciennes

---

Bussière, ledit molin contenant deux chaptz, une belle et grande thiellerie contenant de sept à huit chaptz avec le forneaul de ladite thiellerie et emprès ung jardin et chenevière contenant environ demy journal. »

4. Arch. dép. Côte-d'Or, 12 H 15, factum de 1779.

5. Mort en 1658.

6. AUBERT (Marcel), *L'architecture cistercienne en France*, t. I, p. 370.

7. Arch. dép., Côte-d'Or, 12 H 15.

**inondations**, à l'**incendie** de 1687 et à la « **caducité** » pour le reste<sup>8</sup>. Le **vieux réfectoire** ne sera pas réparé.

1700 Dans la nuit du 4 au 5 décembre 1700, un **incendie** considérable brûle six corps de bâtiments consistant « en maisons, granges et écuries avec leurs bestiaux, grains, foins et pailles », vraisemblablement la **ferme**. La perte en est estimée à 6 000 livres par le Sr Moreau entrepreneur à Dijon. L'abbé Daudin, aumônier de M. le Duc du Maine, abbé de l'abbaye de La Bussière, demande au roi une coupe de bois extraordinaire pour rebâtir à neuf les ouvrages estimés à 4 000 livres. La coupe est accordée « attendu que l'abbé ne saurait conserver en faire valoir les biens de l'abbaye si ces bâtiments ne sont point rétablis »<sup>9</sup>.

1706 A peine rebâties, une grange et deux écuries brûlent entièrement la nuit du jeudi au vendredi saint 1706. » La grande maison qui joint la grange incendiée a la couverture de tuiles fort endommagée. Les réparations sont estimées 1856 l. La coupe de bois ecclésiastique est autorisée, en novembre, jusqu'à concurrence des fonds nécessaires<sup>10</sup>.

1739 Des réparations sont à faire au **clocher**<sup>11</sup>.

1759 Le 7 mai, Edme Nicolas Machureau, entrepreneur des Ponts et Chaussées de Bourgogne, visite les bâtiments pour estimer les travaux à faire sur les moulins et lieux claustraux ; il constate que : « les bordures en pierre qui règnent le long de ce mur du **cloître** sont calcinées jusqu'à concurrence du quart, calciné et rompu le surplus du carrelage en briques de gros carreaux depuis 6 jusqu'à 9 pouces et aux moins un quart cassé, le remplacement s'élèvera à 207 l 10 d. ; dans la salle à droite de l'escalier du dortoir, il manque aux environs de 6 pieds de plinthe au lambris d'appui, il faut refaire environ deux toises d'enduits... Le contrecœur de la **cuisine** est calciné et dégradé dans la majeure partie. Dans le **vestibule** de l'escalier du dortoir, il faut refaire une toise d'embrochement à hauteur d'appui à la charge de MM. les religieux. Il faut refaire environ 4 pieds d'embrochement sur les cimaises dans la salle à manger. Le **galandage** qui sépare l'ancien réfectoire d'avec l'escalier d'à côté sera réparé. La **galerie** est totalement ruinée, le couvert est pourri, liernes semelles sont corrompus ; il est absolument nécessaire de démonter cette galerie en totalité

8. *Ibid.*, 12 H 46.

9. *Ibid.*, *id.* ; Arch. nat., G7 1339 (48).

10. Arch. nat., G7 1340 (25-26).

11. Arch. dép. Côte-d'Or, 12 H 14.

pour la refaire dans sa première forme — cela s'élèvera à 300 l pour MM. les religieux. La voûte du **chapitre** est lézardée en plusieurs endroits, la tablette qui servait de siège manque et devait déjà être réparée en 1690, 48 l. Le **clocher** et l'**horloge** sont en bon état, quelques ardoises manquent au clocher. L'**église** est en bon état et n'a besoin que d'un rejointoiment extérieur. La voûte du pressoir est écroulée de temps immémorial. Deux voûtes sous l'abbatiale et les lieux claustraux distribuent l'eau »<sup>12</sup>.

1761 Le même entrepreneur accompagné de Jacques Godard notaire dresse procès-verbal de **réception** de ces travaux ; certains apparaissent qui n'ont pas été mentionnés dans la visite de 1759, en particulier sur l'abbatiale et sur les conduites d'eau : « quant au bassin carré, le surplus devient inutile à envoyer de la suppression de la grande pièce d'eau, on a seulement fait un aqueduc de dérivation pour conduire les eaux de la fontaine dans le canal du grand courant lequel est fait dans la forme souhaitée pour porter les eaux dans la grande pièce. »<sup>13</sup>

1771 Après le partage en 1688, une nouvelle répartition des biens en trois lots a lieu le 10 juin 1770. Selon toute vraisemblance, l'abbé commendataire ne paie pas les réparations qui lui reviennent. Et les religieux sont trop peu nombreux et trop pauvres pour les assumer.

1779/1785 C'est une querelle qui n'en finit pas entre l'abbé Gaspard Paris et les religieux au sujet d'une **infirmerie**. Les factums relatant cette dispute s'échelonnent sur 6 ans. Lors du partage de 1688, l'abbé Brisay de Denonville céda aux religieux une chambre et un cabinet dépendant du logis abbatial dont ils s'étaient emparés quelques années auparavant pour leur tenir lieu d'infirmerie. Mais l'abbé actuel ne l'entend plus ainsi « les religieux doivent faire bâtir à leurs frais une infirmerie ; il est à présumer que le bâtiment qui est dans le jardin qui contient 4 pièces dans lesquelles il y a une cheminée étant séparé du corps de logis de la communauté a été construit pour cet objet, d'ailleurs ils ont plus de logement qu'il ne leur en faut pour 9 religieux ». Les religieux répondent « M. l'abbé sait que ces pièces sont destinées à loger les domestiques séculiers de la maison, qu'il ne conviendrait pas de placer dans le dortoir des religieux ; ce bâtiment existait en 1688 au temps du premier

12. *Ibid.*, *id.*

13. *Ibid.*, *id.*, procès-verbal de réception des travaux, 1761.

partage et cependant il fut réglé que les religieux auraient la chambre et le cabinet qu'ils réclament pour leur servir d'infirmierie »<sup>14</sup>.

1785 M. l'abbé signale « qu'il n'y a aucune réparation à faire dans le logis abbatial mais qu'il s'en trouve une très grande quantité dans l'**église abbatiale**, de laquelle le couvert est en quelques parties totalement en ruines, les **stalles** des religieux sont hors service, l'**église paroissiale** Sainte-Anne est sans couverture et sans pavé, il y pleut partout, le retable de l'autel est dans le plus mauvais état, elle serait dans le cas d'être interdite.

Dans le monastère, il y a des poutres cassées que l'on ne rétablit point, la clôture est ruinée en plusieurs endroits, il est donc absolument nécessaire de convenir d'experts pour réparer les deux piliers butants au nord de l'église et toutes les pierres en hérisson posées sur les anciens murs de la **nef démolie** et autres, et si le Sr Machureau n'a pas déféré à la sommation de l'abbé il ne faut pas en imputer le retard à ce dernier. Les religieux sont mis au défi de citer une seule partie des lieux claustraux qui ne soit parfaitement couverte et close et soigneusement entretenue. Depuis 1771, ils n'ont fait aucune réparation locative à leurs charges. »<sup>15</sup>

19 et 20 mai 1791 Les administrateurs du district chargent Jacques Machureau, architecte, **d'estimer** les bâtiments situés à La Bussière dépendants de la manse abbatiale et ceux dépendants de la manse conventuelle, et d'examiner laquelle des deux églises se trouverait la plus propre à servir pour la paroisse. Les bâtiments en vue de la **vente** comme bien national sont prisés à la modique somme de 16 668 livres, à l'exclusion de l'église jugée convenable pour servir d'église paroissiale.

26 mai 1791 Les habitants de la municipalité de La Bussière souhaitent conserver l'église des Bernardins plus spacieuse et plus claire que la chapelle Sainte-Anne, ainsi que deux des cloches.

10 juin 1791 Les religieux au nombre de sept sous la direction de Dom Lefranc, docteur en Sorbonne, prieur claustral et curé titulaire de la paroisse ferment leur église et se dispersent.

23 septembre 1791 Jacques Machureau retourne à l'abbaye pour reconnaître les dommages causés par le mauvais temps sur

14. *Ibid.*, 12 H 15, factum de 1779.

15. *Ibid.*, 12 H 15, factum de 1785, f° 37.



les bâtiments de la manse abbatiale occupés par le S<sup>r</sup> Lalligant, fermier. Il fait distraction d'un corps de bâtiment des ci-devant religieux sis sur la cour basse pour loger le curé.

30 octobre 1791 La Municipalité refuse et veut exclure de la vente des bâtiments le corps de bâtiment appelé le pavillon pour être la cure ; la maison proposée ne peut servir que pour la maison du garde des bois nationaux.

25 novembre 1791 Le district d'Arnay-le-Duc donne en partie satisfaction aux habitants de La Bussière « considérant que **l'église abbatiale** est très vaste, très solide et exige fort peu de réparations, il convient de la **conserver** et d'en faire à l'avenir l'église paroissiale, que dans le clocher de cette église il y a quatre cloches de moyenne grosseur, et deux très petites dans celui de la chapelle Sainte-Anne, il conviendrait de conserver deux cloches de l'abbatiale, une grosse et une petite et de descendre les deux autres ainsi que les deux petites qui sont au clocher de la chapelle, lad. **chapelle** Sainte-Anne doit être **démolie**, le bâtiment de la basse-cour servira de presbytère au curé... »<sup>16</sup>

26 mars 1793 Le logis abbatial et les **bâtiments** conventuels sont **vendus** aux consorts Seguin, Touzet, Jacob et Lalligant. Ce dernier devient bientôt le seul preneur mais est obligé d'abandonner la propriété de La Bussière à un de ses créanciers, le lieutenant général Jarjayes.

1806/1822 La Bussière échoit en héritage à M. Gauthier qui avait épousé Me<sup>lle</sup> Jarjayes. Lalligant, toujours fermier de l'abbaye, a de sérieuses difficultés avec le propriétaire. Celui-là s'est empressé, selon toute vraisemblance, de **démolir** plusieurs bâtiments qui l'empêchaient d'aller de la ferme au jardin : sur le plan cadastral de 1840, n'apparaissent déjà plus la **salle capitulaire**, le **cloître**, le **logis abbatial**, les **écuries** et les **remises**.

25 avril 1845 La Préfecture de la Côte d'Or envoie un dossier complet au Ministère de l'Intérieur qui rejette la demande de classement de l'église :

« L'église n'offre qu'un très médiocre intérêt. Les réparations demandées ont un caractère d'urgence et si elles n'avaient pas lieu, la conservation de l'église comme édifice servant au culte serait compromise. A ce titre il est impossible que M.

16. *Ibid.*, Q 820.

le Ministre des Cultes ne prenne pas en considération la situation de l'église de La Bussière. »<sup>17</sup>

1856 M. Gauthier en mourant laisse la Bussière à ses deux filles Mesdames Hely d'Oissel et Zangiacomi. Le baron et la baronne Hely d'Oissel qui reçoivent l'abbaye, entreprennent de **restaurer l'église** et d'y faire transporter les derniers gisants.

Fin XIX<sup>e</sup> Par son mariage avec sa cousine germaine, M<sup>lle</sup> Lucie Hely d'Oissel, Léonce Hély d'Oissel, leur fils, réunit à nouveau le domaine d'Aseraule et celui de La Bussière, et entreprend les **restaurations du grand réfectoire**, de la **salle des moines** qu'il confie à deux artistes dijonnais Charles Suisse, architecte, et Xavier Schanosky, sculpteur, spécialisés dans la reconstitution médiévale. Les travaux durent dix ans.

27 décembre 1913 L'église de La Bussière est classée parmi les Monuments historiques.

1921 La Bussière échoit à la fille de Léonce Hély d'Oissel qui épouse le marquis de Ségur. A la mort de son mari, puis de son fils, la marquise de Ségur met l'abbaye à la disposition de l'évêque de Dijon pour en faire une maison de retraites spirituelles. Elle se réserve une maison à l'emplacement des anciens bâtiments des convers, le pigeonnier circulaire et la partie haute du cellier qui appartiennent aujourd'hui aux Montalembert.

de 1921 à 1935 Elle participe largement aux travaux de restauration qui sont entrepris tant sur l'église sous la direction de Tillet, architecte des monuments historiques, que sur les bâtiments de l'abbaye sous la direction de Forey, architecte ordinaire.

1921 Le soubassement de la flèche du clocher de l'église, sa toiture sont restaurés.

1932/1933 La couverture du chœur est remise en état.

1934/1935 Suivent celles de la nef, du transept.

1937 Le curé prend en charge les travaux de vitrerie du chœur<sup>18</sup>.

1954 En 1954, le domaine est apporté en pleine propriété à l'association des Amis de La Bussière qui en assure la gestion. L'accueil

17. Ministère de la Culture, Archives du Service des Monuments historiques, dr 352.

18. Ministère de la Culture, Archives du Service des Monuments historiques, don Tillet relatif aux travaux sur La Bussière.

est animé grâce au concours de six religieuses de la Congrégation de la Retraite succédant à celles des Filles de Marie.

- 1968 D'importants travaux sont entrepris pour doter la maison du confort qu'appellent les temps actuels : un troisième niveau est créé dans les combles du réfectoire ; divisé en chambres, il est desservi par un escalier qui remplace une travée de voûte au S.-E. démolie pour les besoins d'accès.
- 1981 Le cellier et le pressoir sont classés parmi les Monuments historiques tandis que le réfectoire, la sacristie ou chapelle des fondateurs, l'emplacement du cloître, le pigeonnier circulaire sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

## LES BATIMENTS IMPLANTATION, DISPOSITION, DESCRIPTION.

### I. L'IMPLANTATION DU MONASTÈRE <sup>19</sup>

La Bussière répond à un certain nombre de conditions impératives comme la solitude et la présence de l'eau, et souhaitables telles que les possibilités de gagner peu à peu des terres cultivables et d'avoir à proximité des forêts et des carrières.

#### 1. *La solitude*

A la fin du xviii<sup>e</sup>, la Bussière était considérée comme très isolée « éloignée de Dijon de six heures, de Beaune de cinq, d'Arnay-sur-Arroux de quatre, de Châlon de douze, d'Autun de neuf, la Bussière se trouve isolée de toute ville, ceinte d'une couronne de bois, dans une solitude totale. D'accès difficile, à cause des montagnes, il y a une grande route ancienne et abandonnée qui va de Dijon à Bligny passant par la Bussière, cette route va joindre au Pont de Pany à deux lieues de la Bussière la grande route de Paris et à Bligny, à deux petites lieues de la Bussière la route de Semur à Beaune ». Cet isolement, aujourd'hui relatif, au Moyen-Age faisait écho au Petit exorde, ch. xv, et à la charte de charité « ils convinrent donc de prendre des terres éloignées de toute habitation... Saint

<sup>19</sup>. ZIGOMALAS (R. P. René-Marie), *op. cit.*, *infra*.

Benoît veut que les monastères soient situés dans les lieux éloignés de tout commerce avec les hommes, c'est à dire loin des grandes villes, des petites cités et même des simples bourgades ».

## 2. L'eau

Condition impérative pour l'hygiène, la force motrice, les viviers, le service d'incendie, l'eau de la rivière d'Ouche a certainement poussé les religieux à quitter leur implantation primitive d'Aseraule et à se rapprocher du confluent de l'Arvo et de l'Ouche où l'abbaye devait s'implanter définitivement. L'Arvo traversant la Bussière d'ouest en est, de la porte occidentale (cote 322) à l'Ouche (tuilerie, cote 307) a une dénivellation de 15 m qui a permis aux moines de faire deux captations, en contrebas du cellier en direction des bâtiments conventuels (cuisine, réfectoire...) « il y a deux fontaines amenées par des tuyaux pour l'utilisation des maisons conventuelle et abbatiale et un canal de dix pieds de largeur qui traverse les bâtiments, cours et contient les eaux du ruisseau qui va se jeter dans l'Ouche ; ces eaux avec la rivière de l'Ouche font tourner le moulin du bas ». L'orientation technique du monastère coïncide donc avec l'orientation liturgique de l'église (est/ouest) <sup>20</sup>.

Les vestiges du système hydraulique sont encore conservés.

3. *Les terres* assez humides dans cette vallée étroite furent principalement mises en culture de chennivières dans les fonds, et de vignes sur les côteaux.

4. *Les bois* nécessaires pour les constructions et le chauffage semblent avoir été la principale richesse des moines. Au XVIII<sup>e</sup>, le Maître des Eaux et Forêts signalait que les bois de la Bussière situés partie dans le ressort de la maîtrise de Dijon, partie dans celle d'Avallon consistaient en 174 arpents d'une part et 773 arpents d'autre part, soit environ 400 ha. <sup>21</sup>

5. *La pierre* est partout : des toponymes comme ceux de Créa, Crai, Cra, Pierrais signalent-ils d'anciennes carrières ou des terrains arides <sup>22</sup> ? Seule une analyse des pierres ayant servi à la construction de l'abbaye pourrait indiquer les carrières avec certitude.

20. Arch. dép., Côte-d'Or, Q 820 : enquête du 3 décembre 1792 pour examiner les possibilités de l'implantation d'une manufacture à La Bussière.

21. Arch. nat., G7 1340 (25-26).

22. COLOMBET (Albert), *op. cit.*, p. 284. L'auteur signale également dans le bois du Larrey — à l'est de Comboillard — de vastes carrières qui se dénomment « Creux d'Autun » d'où on aurait extrait les pierres qui auraient servi à construire les monuments d'Autun. Pourquoi pas l'abbaye de La Bussière ? La parole est aux géologues.

## II. LA DISPOSITION GÉNÉRALE

Disposition générale et description des bâtiments sont fondées essentiellement sur le terrier de 1559, le plan de Bredin, <sup>23</sup> le procès verbal d'estimation des lieux et des bâtiments et le rapprochement avec d'autres abbayes cisterciennes.

Les quatre parties principales du monastère cistercien se retrouvent à la Bussière : l'enclos, la porterie, les bâtiments conventuels, et les bâtiments annexes (ferme, moulins, colombiers, cellier, ateliers, logis abbatial, infirmerie).

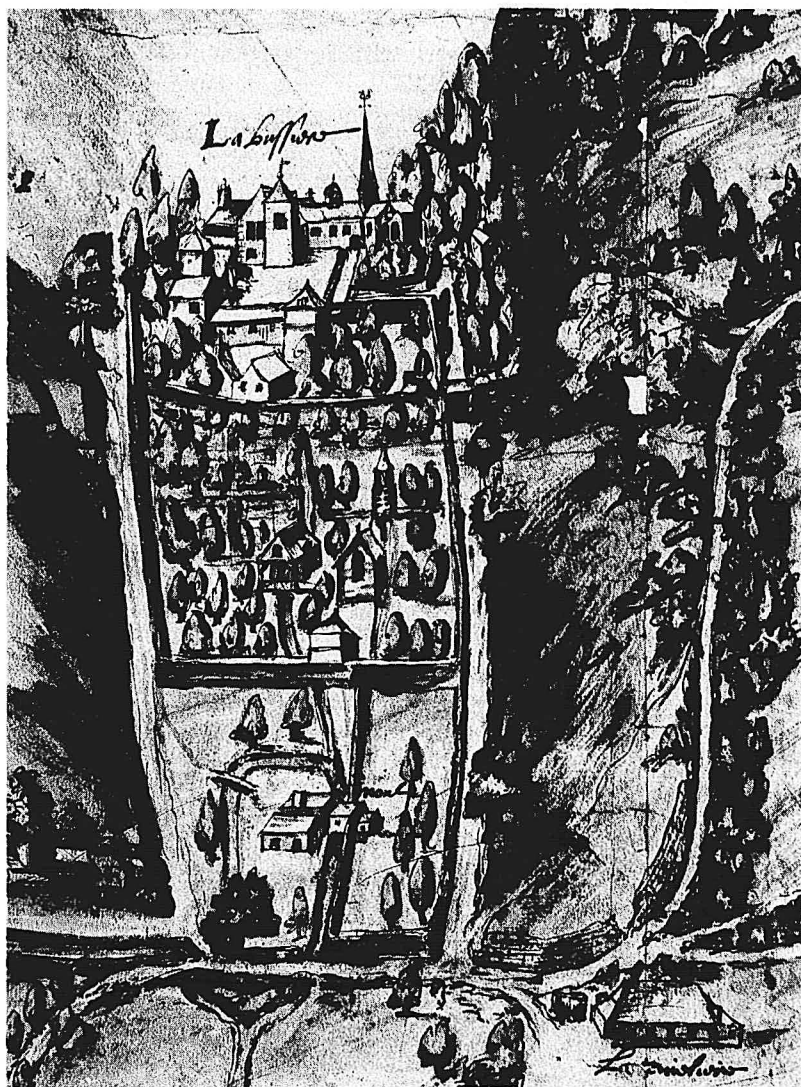
1. *L'enclos* était un vaste rectangle allongé auquel répond encore assez exactement le parc d'aujourd'hui. Délimité par le mur de clôture, il contenait tout ce qui était nécessaire à la vie de la communauté (ch. 66 de la règle). Son étendue atteignait une dizaine d'ha. Il était fermé d'un mur d'enceinte encore présent au sud, à l'ouest, à l'est et en partie au nord.

Le mur d'enceinte avait une *petite entrée à l'est* (aujourd'hui entrée principale) donnant sur la route de Pont de Pany à Bligny sur Ouche (D 33), et une *entrée* qui est devenue principale au <sup>xvi</sup>e quand fut construit le premier logis abbatial, située *au nord* à peu de distance du chœur de l'église et qu'on appelait « la grande porte d'entrée de la cour basse de l'abbatiale ». Cette porte est décrite ailleurs comme « une baie de porte flamande dont les vantaux sont en fer et qui battent sur une barre de linteau supportant un couronnement en fer ». Cette grille d'entrée monumentale vraisemblablement du <sup>xvii</sup>e ou <sup>xviii</sup>e donnait accès à une première cour commune à l'abbé et aux religieux et à une seconde ornée d'un vaste bassin carré et qui était exclusivement réservée l'abbé. De ces deux portes, il existe encore les pylônes en pierre avec tables moulurées, qui pourraient être du <sup>xviii</sup>e siècle.

La zone la plus occidentale de cet enclos, la plus vaste aussi, était occupée par l'abbaye proprement dite et s'étendait jusqu'à la porterie.

2. *La porterie*, à l'ouest de l'enceinte, qui comprenait certainement dans les premiers temps de l'abbaye, la *loge du frère portier* (règle ch. 66), la *logis des hôtes* (règle ch. 53) et une *chapelle des étrangers* commandait aussi l'axe du vallon dans lequel s'était installée, hors de l'enceinte abbatiale, une modeste bourgade. La porterie

23. Arch. dép., Côte-d'Or, 12 H 79, plan « tibériade » daté de 1579 dessiné par Euvrard Bredin.



*Cliché Martine Plouvier, oct. 1978.*

FIG. 2. — LA BUSSIÈRE-SUR-OUCHE, Côte-d'Or.  
Ancienne abbaye cistercienne.

Plan daté du 4 juillet 1579, dessiné par Evrard Bredin, côté 12 H 79, aux Arch. dép.. Côte-d'Or, cour inférieure gauche.

subsiste toujours avec ses deux ouvertures : la plus petite, en plein cintre, aujourd'hui murée, correspondait à la porte piétonne, la plus large formée d'un arc surbaissé servait de porte charretière. Cette dernière est surmontée de deux sculptures martelées : à l'ouest, un personnage semble être Saint Michel terrassant le dragon accosté d'un petit moine agenouillé le suppliant de ne pas laisser entrer Satan dans l'abbaye. Les deux personnages ont été décapités et mutilés ; à l'est, la Trinité, également décapitée, est figurée par Dieu le Père présentant son fils crucifié avec au sommet de la croix la colombe du Saint Esprit et au pied un cœur. L'ensemble très remanié peut remonter au xv<sup>e</sup>.<sup>24</sup>

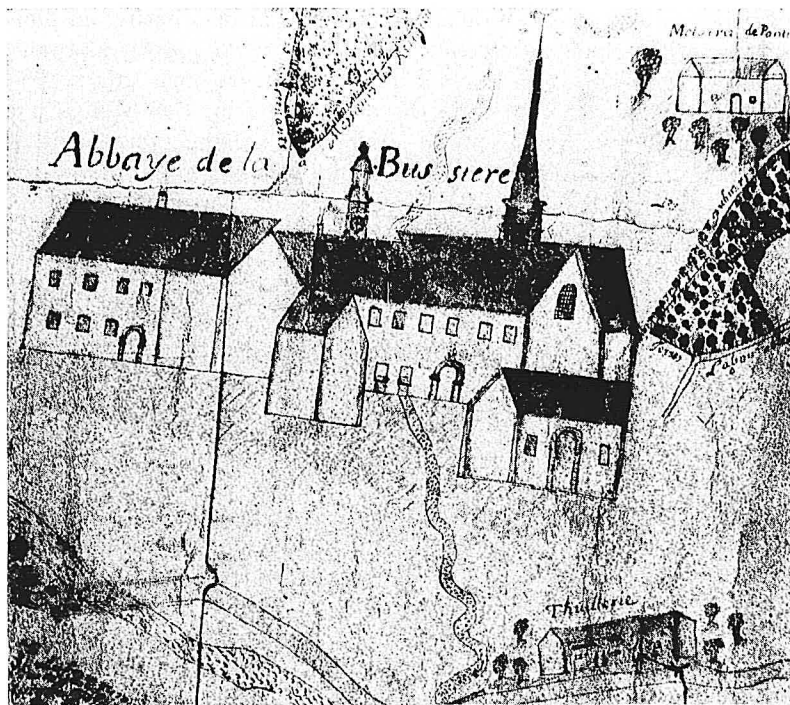
À droite, s'étendait, peut-être, le *logis des hôtes* aujourd'hui converti en habitation et à gauche la *chapelle des étrangers* si toutefois elle a jamais existé à cet endroit car sur le plan de Bredin, on peut voir une chapelle qui s'élevait dans le jardin joignant à l'est le « circuit » de l'abbaye : elle figure avec une longue fenêtre ogivale à l'est, sous le colombier à pied. Sa situation hors du monastère montre suffisamment qu'elle était destinée aux gens de service et aux grangiers de l'abbaye. Tombant sans doute de vétusté au début du xvii<sup>e</sup> siècle, ou devenant insuffisante, elle fut déplacée dans l'église des moines qui obtinrent l'autorisation de consacrer une de leurs chapelles au service paroissial, puis dans une garenne au nord de l'église. Il s'agissait de la chapelle dédiée à Sainte-Anne réparée de 1616 à 1620 qui avait 30 pieds de long sur 16 pieds de large (9 m 70 × 5 m 20). Le district d'Arnay ordonna de la démolir en 1791.

3. *Les bâtiments conventuels* implantés autour du cloître s'étendaient au sud de l'église. Hormis l'église du xii<sup>e</sup> dont il reste la majeure partie, subsistent la chapelle des fondateurs, l'ancienne sacristie, la salle des moines du xii<sup>e</sup> avec au premier étage ce qui correspondait à l'ancien dortoir réaménagé aux xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles, le réfectoire du xiii<sup>e</sup> repris dans son volume intérieur au xix<sup>e</sup>.

L'ensemble des bâtiments conventuels répondait à un plan parfaitement fonctionnel et pragmatique que la croix qui partageait le préau résumait bien puisqu'elle déterminait :

— au nord, une partie spécialement réservée à la vie de l'esprit avec la galerie de la « lectio divina », l'église, le cimetière ;

24. Au chap. 66 de la règle de Saint-Benoit ; « A la porte du monastère se tiendra un frère judicieux, d'âge avancé, capable de recevoir et de rapporter un message, et d'une maturité qui le préserve de rôder partout. Ce portier aura sa loge tout près de l'entrée, afin que les survenants trouvent toujours sur place quelqu'un avec qui traiter... ». Cette porterie est protégée au titre des Monuments historiques (Inv. Sup. des MH : 17 novembre 1966).



Cliché Martine Plouvier

FIG. 3. — LA BUSSIÈRE-SUR-OUCHÉ.  
Plan fin XVIII<sup>e</sup>, 12 H 80. Arch. dép. Côte-d'Or..

— au sud, une partie plus spécialement réservée à la vie corporelle avec le réfectoire, les sanitaires, la cuisine, la salle de travail. Toute la journée du moine était et demeure un balancement rythmé entre ces deux éléments et « en procession » derrière le Père Abbé ;

— à l'est, la partie réservée aux moines, vraiment « cloîtrée », sans communication avec l'extérieur ;

— à l'ouest, la partie ouverte sur l'extérieur réservée aux convers qui existaient pour permettre aux moines de vivre leur vie de prière et de solitude.

Pour plus de compréhension dans la présentation, la description des bâtiments ne suivra pas la logique développée ci-dessus, mais se développera comme un circuit de visite à partir du cloître et des ailes s'ordonnant autour, en commençant par le nord.



● *Le cloître*<sup>25</sup> dont il ne reste que les corbeaux qui soutenaient, de place en place, la charpente, formait un carré d'environ 32 m de côté. Les galeries qui encadraient le préau avaient une largeur de 5 m 20 pour une longueur de 22 m. Les corbeaux sur lesquels s'appuyait la sablière de la charpente en appentis, espacés d'environ 5 m, donnent approximativement le rythme des travées. La vision que l'on peut en avoir est complétée par la description suivante : « Il est fixé du côté du levant par la maison conventuelle, du côté du midi par une partie des bâtiments des hôtes, du côté du nord par l'église abbatiale et du côté d'occident par le mur de clôture du jardin et un autre bâtiment qui y tient, les quatre parties sont couvertes en tuiles d'une seule rampe. Les façades du côté du préau sont décorées en arcades supportées par des petites colonnes appuyant sur un socle en pierre de taille. Au milieu du préau est un bassin bâti sur un plan circulaire et revêtu en maçonnerie ». Ce cloître remontait sans doute au XII<sup>e</sup>.

La galerie nord, appelée galerie de la « collation », a conservé à son extrémité est « *l'armarium* » où l'on déposait et enchaînait les livres en sortant de l'église. L'emplacement de la porte des convers, et la porte des moines qui communiquaient avec cette galerie sont encore visibles.

● L'ÉGLISE<sup>26</sup> bâtie de 1140 à 1172, prolongée d'une travée de chœur à la fin du XII<sup>e</sup>, est surmontée au XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> d'une flèche à la croisée du transept — elle existe déjà sur le plan de Bredin et sur celui du XVII<sup>e</sup> ; après un orage qui détruit également les voûtes des chapelles, la flèche est remontée. Au XVIII<sup>e</sup>, la nef de l'église est amputée de 4 travées, les fenêtres des 2 autres travées sont agrandies, et la façade occidentale est refaite.

Le plan de l'église est simple : il a la forme d'une croix latine comprenant une nef de deux travées (six auparavant) encadrée de deux bas-côtés avec un transept largement saillant sur les bras duquel s'ouvre une chapelle carrée ; le sanctuaire se compose de deux travées dont la seconde plus étroite que la première se termine par un chevet plat. Ce plan se rapproche de celui de l'église de Theuley en Haute-Saône.

25. BIGARNE, *op. cit.*, *infra* : « En 1873, j'ai vu démolir une des portes du cloître ; la profonde voussure trop basse pour les besoins du service a été remplacée par un linteau sans caractère et l'ogive aux riches moulures a été jetée aux décombres ».

26. AUBERT (Marcel), *L'architecture cistercienne en France*, t. I, p. 66-67, p. 112, p. 157, p. 167, p. 231, p. 241-242, p. 245-246, p. 255, p. 323, p. 370.



FIG. 4. — Eglise : chevet, vue Sud-Est.

La nef, qui s'élève à 10 m 10 de haut, est couverte d'un berceau brisé longitudinal soutenu par des arcs doubleaux correspondant à chacune des piles dans lesquelles s'engagent les pilastres s'amortissant en culots — sans doute pour laisser place aux dorsaux des stalles. Elle est épaulée par les bas-côtés hauts de 5 m 62, voûtés d'arêtes. Le carré du transept est couvert d'une grande voûte d'arêtes fortement bombée encadrée de voûte en berceau brisé sur la première travée du chœur et de voûtes en berceaux transversaux sur les bras du transept. Les chapelles sont couvertes d'un berceau brisé qui s'ouvre sur ces derniers par un arc en tiers

point. La seconde travée du chœur est voûtée sur croisée d'ogives au profil pentagonal ; la cinquième nervure partant de la clef centrale aboutit entre les deux fenêtres du chevet. L'introduction de la croisée d'ogives a donné l'occasion de surélever le chœur si bien que l'on parvient dans cet édifice à une isocéphalie des volumes principaux.

La nef sans fenêtres hautes comprend une élévation à un seul étage avec grandes arcades brisées ; elle est largement éclairée par les baies des bas-côtés agrandies au XVIII<sup>e</sup>. Les arcs doubleaux et formerets à double rouleau du carré du transept retombent sur des colonnes engagées dont les bases sont à cinq pieds du sol. Le chœur est éclairé par deux baies en tiers point.

Les chapiteaux des pilastres comme ceux des colonnes engagées ne présentent aucune décoration sur leurs corbeilles ; leurs tailloirs filent à la même hauteur que la clef des grandes arcades. Les arcades de la nef retombent encore plus sobrement sur de simples impostes.

La disposition de cet édifice est à rapprocher de celle d'Obazine (Corrèze) ou de Reigny (Yonne) — édifice disparu.

Extérieurement, le chevet est épaulé par trois contreforts à l'est, un au nord et le dernier au sud. A l'exception des deux contreforts qui contrebutent la façade occidentale, les autres façades sont nues et présentent un appareil de pierre régulier et bien soigné. Une corniche à modillons et un larmier surmontant les baies du chœur sont toute l'ornementation extérieure de cette église.

La toiture qui couvre d'un seul versant la nef et le bas-côté est en tuiles plates, de la même manière sur le transept et le chœur. La charpente peut dater du XVII<sup>e</sup>.

Le clocher que les cisterciens regardaient comme contraire à la simplicité est surmonté d'une flèche qui date vraisemblablement du XVII<sup>e</sup> ; les parties basses du beffroi pourraient être du XV<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> à voir les arcs trilobés qui couronnent les abat-sons. Il contenait quatre cloches de moyenne grosseur dont deux seulement sont encore en place.

Dans la chapelle latérale sud, une petite ouverture de 0 m 40 × 0 m 55 pose encore aux archéologues un problème d'utilisation : est-ce une armoire eucharistique destinée à exposer les saintes espèces ou une lanterne des morts ?

• Au nord de l'église se trouvait le *cimetière*, actuel cimetière de La Bussière-sur-Ouche, auquel on accédait directement par une porte appelée *porte du paradis* ouvrant à l'extrémité du bras nord du transept. Vraisemblablement, les tombes étaient réparties à

l'est et à l'ouest du cimetière, les moines prêtres à l'est, les moines non prêtres à l'ouest, les pieds vers le centre du cimetière et la tête vers l'extérieur afin qu'au jugement dernier, lorsque la trompette sonnera chacun se lève et sorte dans la position liturgique : le prêtre face à l'ouest et le non prêtre face à l'est.

*L'aile orientale dite « bâtiment des moines »*

- La *chapelle des fondateurs*, la *sacristie*<sup>27</sup> (au sud-est de l'église).

Cette pièce de trois travées contiguë au bras sud de l'église, au cours de remaniements successifs, a changé plusieurs fois d'affectations et pose problème. Bâtie primitivement à la même époque que l'église, elle ne comptait que deux travées voûtées en berceau dont la plus occidentale servait peut-être de chapelle des morts,

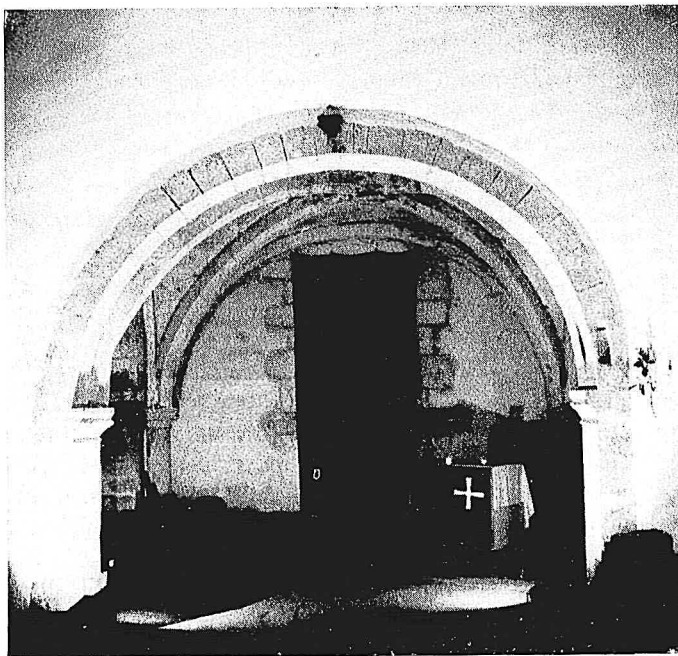


FIG. 5. — CHAPELLE DES MORTS OU DES FONDATEURS.

27. *Id.*, *op. cit.*, t. I, p. 213.

WAEBER-ANTIGLIO (Catherine), *Hauterive : la construction d'une abbaye cistercienne au Moyen Age*, Fribourg, 1976, p. 70.

BIGARNE (Charles), *op. cit.*, p. 108.

et la plus orientale de sacristie. Celle-ci, d'ailleurs, communiquait avec l'église par une porte qui existe toujours, mais qui est aujourd'hui murée.

Au moment de l'agrandissement de l'église — fin XII<sup>e</sup>, début XIII<sup>e</sup> — elle fut allongée vers l'est d'une travée : le profil pentagonal de la voûte sur croisée d'ogives qui retombent maladroitement sur des chapiteaux rappelle celui de la dernière travée de chœur, de la salle des moines et du cellier. On peut supposer que l'*armarium* qui n'était qu'une simple niche a été déplacé dans la première travée ouest et correspondait par une grande arcade avec la sacristie, ouvrait également sur l'église par une porte — aujourd'hui fermée — et sur le cloître. La travée orientale qui prolonge la sacristie, se terminant par un mur plat percé d'une fenêtre rectangulaire, munie d'une piscine à double cuvette sous un arceau en plein cintre, était sans doute la *chapelle de l'abbé* et servait peut-être de *chapelle des morts*. Des traces de peintures se voient encore sur la voûte.

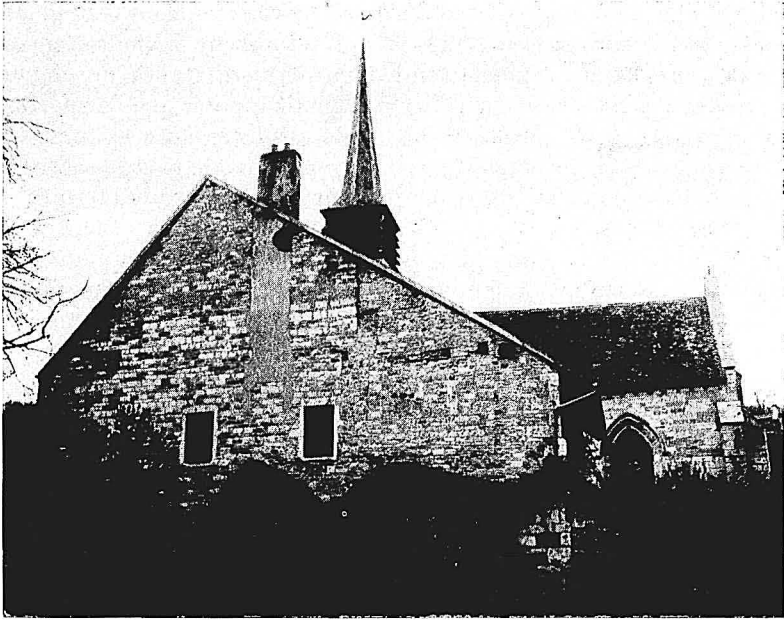
Une autre piscine creusée au XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> dans le mur de la première travée indique des transformations postérieures : faut-il y voir la chapelle des fondateurs, désignation encore en vigueur aujourd'hui et le transfert de la sacristie dans la chapelle nord de l'église où une fontaine XVII<sup>e</sup> attesterait ce déplacement. Il semble que l'*armarium* serait restée dans l'une des trois travées puisque Machureau en 1791 consignait dans son procès-verbal « le rez-de-chaussée se termine du côté de l'église par la chambre des archives ». Ou s'agit-il du *chartrier* ?

- La SALLE CAPITULAIRE (disparue) au sud-est de l'église.

Elle est placée toujours au rez-de-chaussée du bâtiment des moines entre la sacristie et le parloir, le passage ou l'escalier montant au dortoir.

De cette salle, il ne reste que le mur nord avec les arrachements des trois arcs formerets, qui a permis d'établir une restitution hypothétique. Selon toute vraisemblance, cette salle à l'architecture et à la décoration soignées, était de plan carré (15 m 20 × 14 m), de trois travées sur trois, couverte sur croisées d'ogives moulurées d'une amande entre deux tores. L'ensemble daterait de la première moitié du XIII<sup>e</sup>. Les ogives retombaient le long des murs non sur des culots mais sur des colonnettes isolées et sans doute sur des piles isolées polylobées faites d'un faisceau de huit colonnettes ; ces colonnettes répondaient aux arcs formerets, doubleaux ou ogifs. Il en reste de beaux chapiteaux à la corbeille décorée d'un seul rang de feuilles d'eau plates terminées en pointe. Cette salle

pourrait être rapprochée de celles de Flaran (Gers), Fontfroide (Aude) ou d'Olivet (Loir et Cher). Au XVIII<sup>e</sup>, il semble que cette salle ait été divisée en trois appartements.



Cliché Martine Plouvier, mars 1977

FIG. 6. — Emplacement de l'ancienne salle capitulaire dont on voit encore les ogives sur le pignon oriental de la Chapelle des Fondateurs.

- Ce chapitre était certainement flanqué au sud d'un *passage* ou d'un *parloir* ; un escalier existait à coup sûr : « on communique à la maison conventuelle par une grande baie de porte à platte et décorée d'un chambranle portant moulures... la maison est distribuée au rez-de-chaussée d'un grand vestibule... L'étage auquel on parvient par deux escaliers dont l'un en pierre qui a son issue sur le cloître ». Ce passage avec l'escalier ne pouvait excéder une travée prise entre la salle capitulaire et la salle des moines.

- La SALLE DES MOINES, à l'extrémité sud de l'aile orientale a pour dimensions 23 m 20 × 10 m 70. Assez défigurée dans son volume intérieur qui a été compartimenté au XIX<sup>e</sup> par Charles Suisse en une succession de cinq pièces, et dans son aspect extérieur puisque toutes les fenêtres ont été reprises en néo-gothique, elle



*Cl. Marline Plouvier, 1977*

FIG. 7. — Aile orientale des bâtiments conventuels, façade orientale.  
Au 1<sup>er</sup> plan, à droite, ancienne salle des Moines.  
Au 2<sup>e</sup> plan, à gauche, ancien réfectoire.



*Cl. Marline Plouvier, 1977*

FIG. 8. — SALLE DES MOINES. Travée sud.

conserve, cependant sa structure générale. C'est une salle de dix travées réparties en deux vaisseaux par une file de quatre colonnes rondes aux chapiteaux ornés de feuilles plates se recourbant en crochets (certains ont pu être refaits au <sup>xix</sup><sup>e</sup>), couronnés de tailloirs octogones. Elle est couverte sur croisées d'ogives carrées aux angles abattus, qui retombent au centre sur lesdites colonnes et contre les murs sur des culots à côtes. Des feuillages se découpent aux clefs. Elle peut s'apparenter avec celles de Reigny et de Quincy (Yonne) qui sont toutes deux du début du <sup>xiii</sup><sup>e</sup>. Dans le procès-verbal de 1791, on apprend qu'une cheminée était aménagée dans l'épaisseur du mur sud : on en voit encore la trémie. Cette cheminée avait été créée pour les besoins d'une cuisine, vraisemblablement après l'abandon du grand réfectoire.

● **LE DORTOIR DES MOINES.** A l'étage de ce bâtiment des moines se trouvaient un « *dortoir* de 128 pieds de longueur sur 33 (41,50 m × 10,70 m) et *dix logements* de religieux et autres chambres de domestiques ». On parvenait au dortoir par deux escaliers dont l'un donnait sur le cloître et le second — qui existe toujours — accédait au bras sud de l'église. Une petite fenêtre est encore visible dans le pignon de ce croisillon et servait sans doute au sacristain qui avait sa chambre proche du dortoir et pouvait surveiller l'église de la même pièce. « Le comble était composé de dix fermes en charpente au milieu de cette maison s'élevait une tour d'horloge bâtie en charpente terminée d'une impériale surélevée d'un dôme, l'un et l'autre couvert en plomb »<sup>28</sup>.

### *L'aile méridionale*

● Du *chauffoir* qui se trouvait au sud-est et qui a été remplacé par un escalier à vis à rampe en fer forgé, il ne reste rien. Déjà au <sup>xviii</sup><sup>e</sup>, il avait disparu pour être intégré au logement des hôtes : « en retour d'équerre de la maison conventuelle un autre bâtiment distribué d'une grande antichambre dans laquelle sont placés l'escalier en bois ensuite une grande chambre à feu et voûtée »<sup>29</sup>.

● **LE RÉFECTOIRE,** long de 44,50 m, large de 11 m, haut de 8,60 m sous clef, est perpendiculaire à la galerie sud du cloître, donc à l'axe de l'église. Divisé au <sup>xix</sup><sup>e</sup> et au <sup>xx</sup><sup>e</sup> en trois niveaux et très compartimenté verticalement, il a perdu son volume intérieur

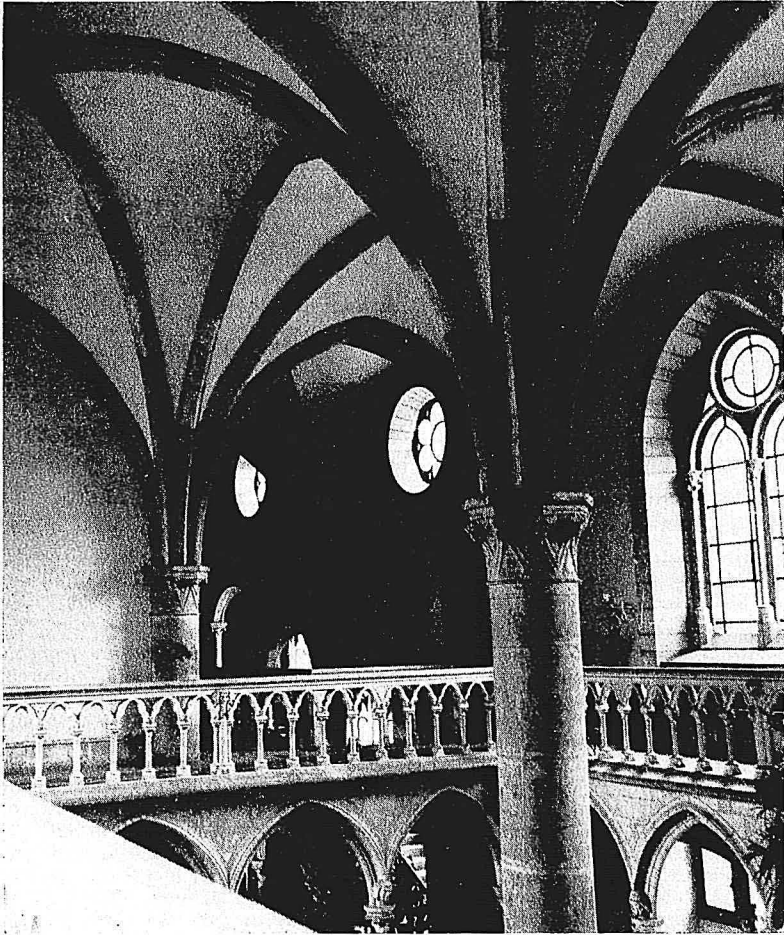
28. Arch. dép., Côte-d'Or, Q 820.

29. *Ibid.*, *id.*



mais a gardé presque toute sa structure. Si on veut s'en faire une assez juste idée, il faut le comparer à celui de Royaumont (Val d'Oise) ou de Reigny (Yonne) qui sont encore debout dans leur intégrité.

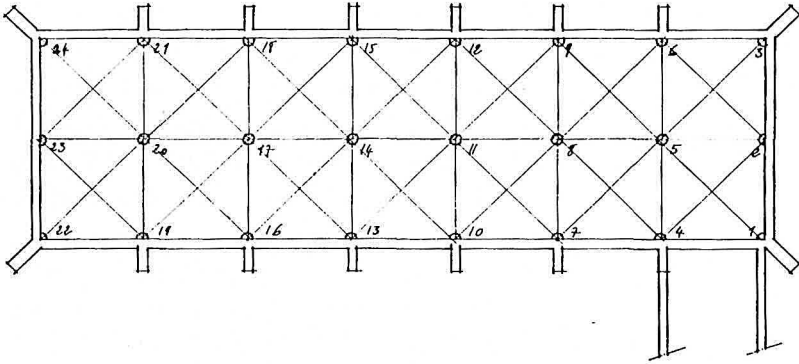
Long de sept travées oblongues, il est voûté sur croisées d'ogives retombant sur une épine de six colonnes centrales à socles octogonaux, à bases moulurées d'un tore aplati et à chapiteaux floraux et le long des murs sur des culots formés d'un faisceau de colonnettes. Il est épaulé par des contreforts entre lesquels se trouvaient les baies remplacées par des fenêtres néo-renaissance. Seul son



*Cliché Martine Plowier, mars 1977*

FIG. 9. — Voûtes du réfectoire.

pignon méridional a conservé deux larges fenêtres à trois formes et roses à six lobes, très restaurées au XIX<sup>e</sup>. La *chaire du lecteur* qui se trouvait dans le mur gouttereau occidental a été remplacée par un escalier pris dans l'épaisseur du mur qui permet d'accéder au second niveau. La porte du lavabo dans le pignon nord, bien que condamnée et assez abîmée, est encore visible : elle est composée de deux archivoltes en boudin formant un arc en plein cintre qui



Dessin, Bernard Sonnet, 1977

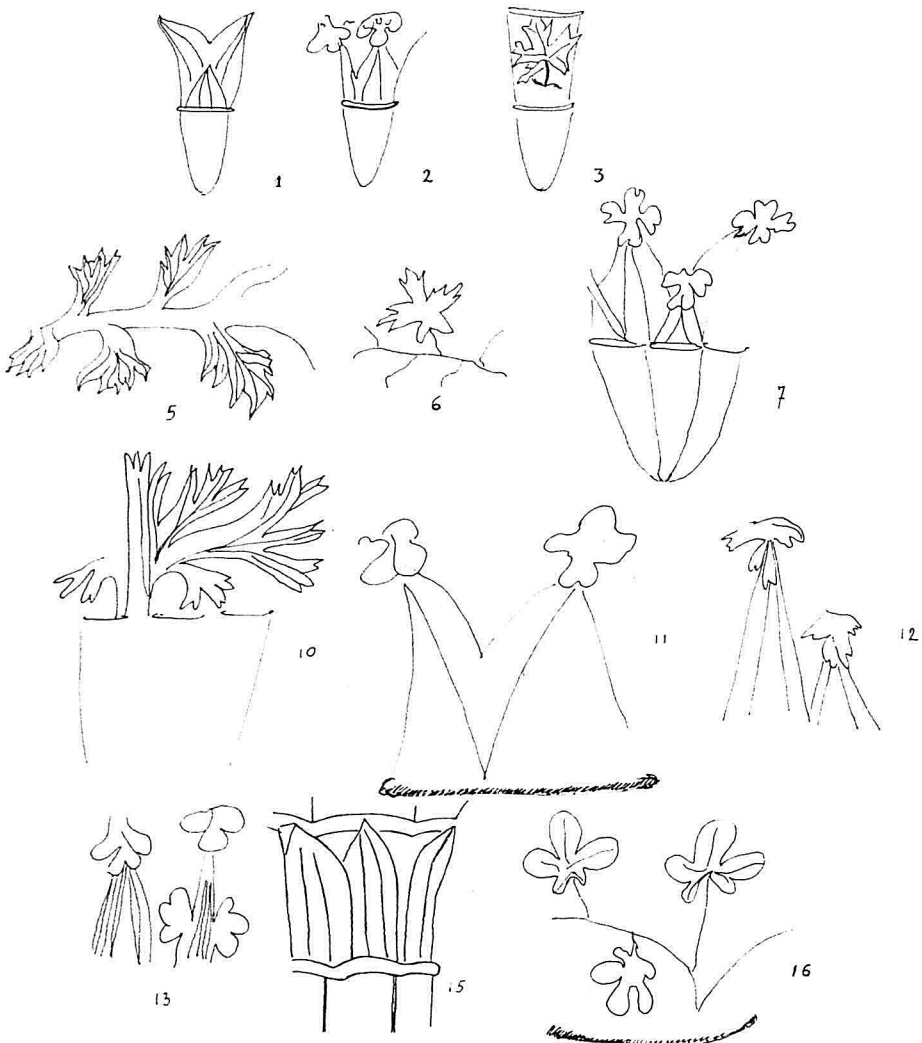
FIG. 10. — Présentation des chapiteaux du réfectoire.

retombe sur des colonnettes engagées à chapiteau végétal. La sculpture ornementale est particulièrement remarquable. Fruits et feuilles des chapiteaux et culots sont traitées au naturel<sup>30</sup> : feuilles d'eau (n° 1 & 15), feuilles de vigne (n° 3 & 6), feuilles de chêne sessile, pédonculé ou à gâle (n° 8, 9, 16), feuilles d'armoise (n° 10,

30. JALABERT (Denise), *op. cit.*

VIOLLET-LE-DUC (Eugène), *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup>*, Paris, 1864 : article cul-de-lampe, t. IV, p. 493. « L'architecture bourguignonne est riche en culs-de-lampe d'une originalité de composition et d'une beauté d'exécution très remarquables. La nature très résistante des calcaires de cette province autorise des hardiesses qu'on ne pouvait se permettre dans l'Île de France, la Champagne et la Normandie où les matériaux sont généralement d'une nature moins ferme ». Dans ce réfectoire, les culs-de-lampes se composent de quatre assises de pierre, les deux inférieures correspondant à l'amortissement des colonnettes, la troisième à la corbeille des chapiteaux, la quatrième enfin aux tailloirs.

Article chapiteau, t. II, p. 535. « C'est vers 1240 que les feuilles décoratives des chapiteaux s'épanouissent complètement, et qu'au lieu d'être copiées sur des plantes grasses, des herbacées, elles sont de préférence cueillies sur les arbres à haute tige, le chêne, l'érable, le poirier, le figuier, le hêtre ou sur des plantes vivaces comme le houx, le lierre, la vigne, l'églantier, le framboisier. L'imitation de la nature est déjà parfaite. »

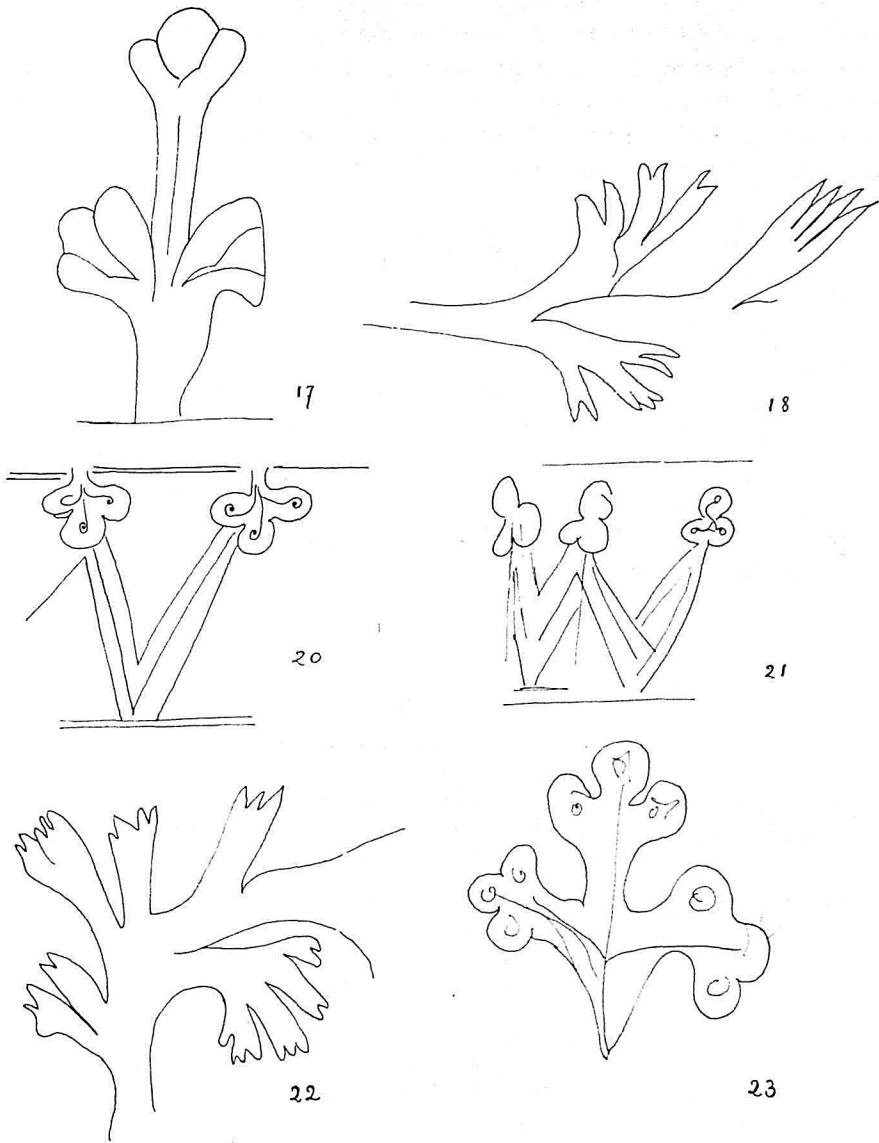


*Dessin, Martine Plouvier, 1977*

FIG. 11.  
Chapiteaux du réfectoire

n° 18, n° 22) émergent de l'astragale, s'élèvent ou enlacent d'une seule branche la corbeille des chapiteaux. Une seule feuille ou une seule branche emplit l'espace et donne un grand effet.

La sveltesse des colonnes, la modénature et la flexibilité des ogives, la sculpture naturaliste des chapiteaux enfin indiquent une œuvre accomplie de l'ère gothique qui peut remonter au troisième quart du XIII<sup>e</sup>.



*Dessin, Martine Plouvier, 1977*

FIG. 12.  
Chapiteaux du réfectoire

● La CUISINE était à l'ouest de ce bâtiment comme le signale le cours du *canal*.

— De *L'aile occidentale* appelée plus souvent *bâtiment des convers*, il ne reste rien. Vraisemblablement détruit très tôt, il était déjà décrit au XVIII<sup>e</sup> « le bâtiment qui tient à ce cloître du côté d'occident est placé dans le jardin proche d'un lavoir couvert. Ce logement sert de buanderie, il a été bâti sur les dimensions de 35 pieds de longueur sur 23 pieds de largeur. Le rez-de-chaussée consiste en un corridor et deux chambres, on communique à l'étage (qui est distribué de même que le rez-de-chaussée) par un escalier en bois au dehors, à l'extrémité d'une galerie couverte. La charpente du comble est en pavillon à deux épis et couvertures en tuiles ».

4. *Les bâtiments annexes* <sup>31</sup> « Il faut, autant que l'on pourra, bâtir les monastères dans une situation commode, afin que l'on puisse avoir les choses nécessaires comme de l'eau, un moulin, un jardin, une boulangerie et d'autres lieux qui donnent facilité pour exercer des arts et des métiers différents en sorte qu'on ne soit point obligé de sortir de l'enceinte des murs, parce qu'il n'y a rien qui nuise davantage au salut des âmes ». L'abbaye de la Bussière pouvait vivre en autarcie grâce à sa ferme, ses moulins, sa tuilerie, ses colombiers, son cellier avec pressoir.

● La FERME disparue, se trouvait à l'est des bâtiments conventuels et au sud du logis abbatial côtoyant le ruisseau d'Arvo.

● LES MOULINS. Il y avait deux moulins à eau assis sur la rivière d'Ouche disent les procès-verbaux, en réalité sis sur le cours détourné de l'Arvo :

— l'un, haut (le plus en amont), existait encore en 1792 et semble s'être confondu avec le « foulon bapteur » dont il était bien distinct en 1559. Les moines avaient donc un moulin à traiter les étoffes de laine par le foulage et le battage. Ils cultivaient aussi le chanvre qui était de première qualité ;

— l'autre, bas, était neuf en 1559 et se confondait probablement avec l'huilerie mentionnée encore dans un inventaire de 1761 et, en raison de son « utilité publique », les religieux s'opposèrent toujours à sa destruction.

Si le premier moulin semble avoir disparu, le second existe toujours rebâti dans sa partie supérieure en 1828. La meule à grains déposée est encore conservée dans le parc.

31. Pour s'en faire une meilleure idée, il faut lire le procès-verbal d'estimation de 1791, Arch. dép., Côte-d'Or, Q 820.

● Une belle et grande TUILERIE, toute proche de l'enclos mais à l'extérieur, existe encore. Il semble qu'elle ait beaucoup fonctionné car en 1791, à l'exception de quelques dépendances (pigeonnier circulaire, cellier, petit pavillon) couverts en laves, de la tour d'horloge couverte de plomb et de la flèche de l'église en ardoise, tous les bâtiments conventuels et abbatiaux sont couverts en tuiles : les deux plans de la fin du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> le montrent bien à la couleur écarlate des toits.

● Les COLOMBIERS furent au moins au nombre de trois.

— Le premier était un *colombier à pied* dit « colombier à pigeons » dans la description de 1559, et était un privilège de suzeraineté ; il a disparu à une époque inconnue.

— Le second se trouve — car il existe toujours — dans le jardin à l'ouest du cloître ; il est de plan circulaire sur 6 m de diamètre. Le premier niveau servait peut-être de laiterie ; il est séparé du deuxième par un bandeau courant tout autour pour décourager les rongeurs friands des œufs de pigeons. Son toit conique couvert en laves est couronné d'un petit beffroi d'essentes et d'ardoises. Il peut être du XVII<sup>e</sup>.

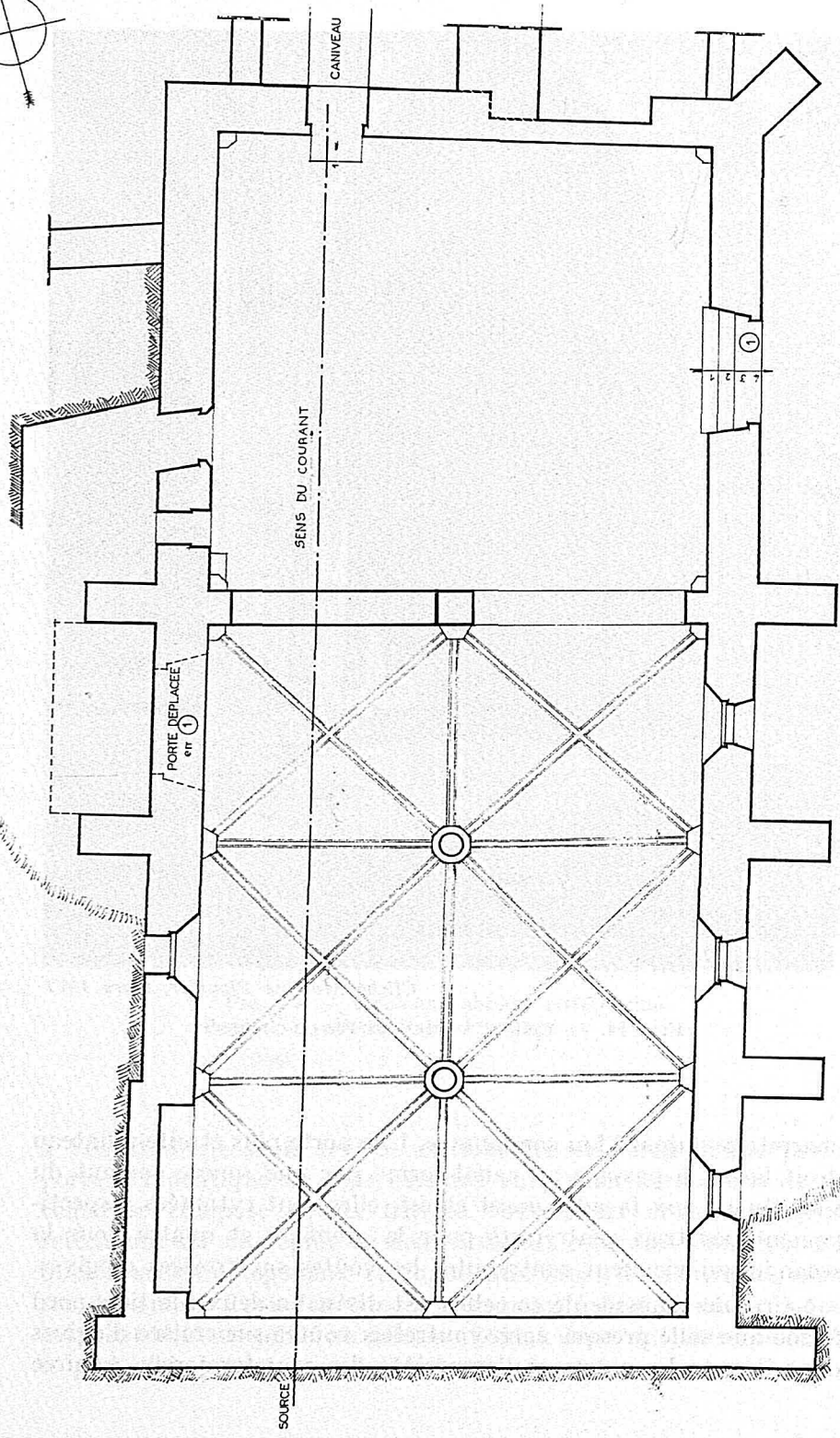
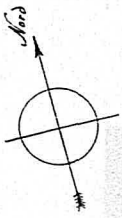
— Le troisième est appelé *pigeonnier « à écrevisses »* : de plan carré, il a gardé des parties anciennes — une petite baie triflée du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> — et doit son nom à sa partie inférieure qui contient encore les traces de cases pour les écrevisses, et que traversait le cours dérivé de l'Arvo. La partie supérieure est aménagée en pigeonnier.

● Le « CELLIER AVEC PRESSEUR DESSUS » se trouve au sud-ouest du clos « au couchant du jardin de MM. les religieux ».

Avec l'église, c'est le bâtiment le mieux conservé dans son état premier hormis le récent et malheureux remaniement du portail ouest déplacé à l'est et la pose d'enduit au ciment qui cache l'appareillage de pierre à l'endroit présumé du porche.

Il se compose d'un rectangle orienté nord-sud d'une longueur de 24, 50 m sur une largeur de 11 m (76 pieds × 34 pieds) et s'élève sur deux niveaux couverts en tuiles (en 1791, il était couvert en laves).

Le pignon méridional contrebuté par deux contreforts d'angle est ouvert d'une porte remaniée après 1870, qui ouvre sur l'étage et à laquelle on accède par une rampe de terre. C'est par le pignon nord pris dans un bâtiment plus récent, épaulé d'une part par les remblais de terre à l'ouest et d'autre part par un contrefort biais, que l'on accédait de plain-pied au rez-de-chaussée, par une porte



Dessin, Bernard Sonnet, 1977

FIG. 13. — Cellier, plan au sol.



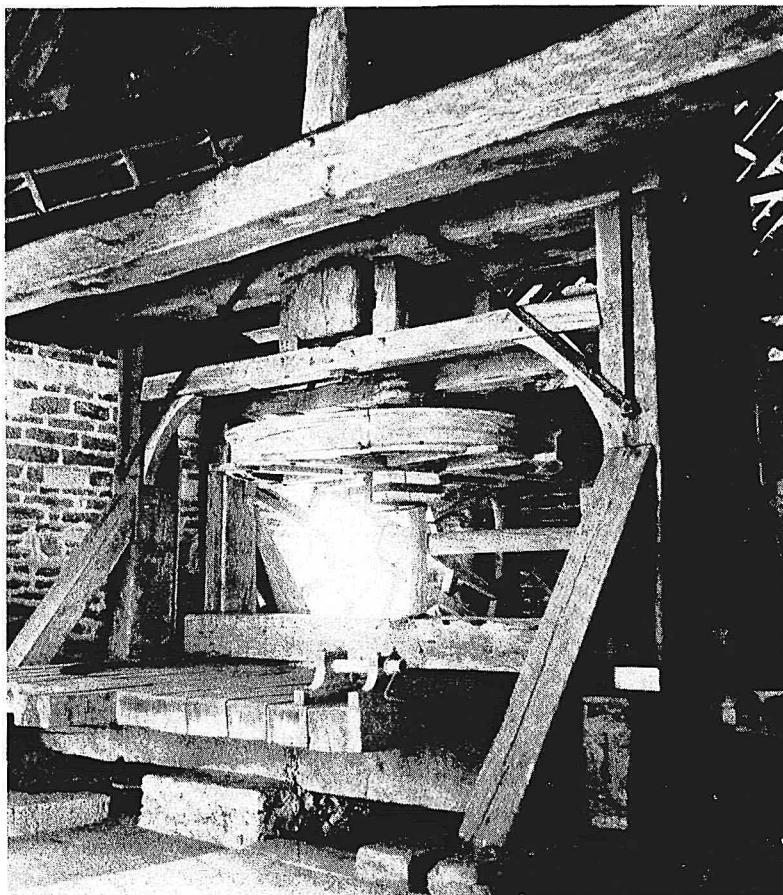
*Cliché Martine Plouvier, mars 1977*

FIG. 14. — Cellier, voûtes du rez-de-chaussée.

charretière aujourd'hui condamnée. Une porte plus étroite à linteau droit laisse le passage au canal formé par une source coulant du sud. Quant aux façades ouest et est, elles sont rythmées respectivement par trois contreforts pour la première et quatre pour la seconde qui viennent contrebuter les voûtes sur croisées d'ogives.

Le rez-de-chaussée de ce cellier est divisé en deux : le tiers nord forme une salle presque carrée autrefois voûtée sur croisée d'ogives dont il reste les culots et l'empreinte des arcs formerets, éclairée





*Cliché Martine Plouvier, mars 1977*

FIG. 15. — Ancienne abbaye cistercienne.  
Pressoir au 1<sup>er</sup> étage.

à l'ouest d'une seule fenêtre en lancette et percée d'une petite porte à l'identique de celle existant au pignon nord ; le reste du cellier se compose de six travées voûtées sur croisées d'ogives retombant sur une épine de deux colonnes centrales monocylindriques à socles octogonaux et chapiteaux lisses, et contre les murs sur des culots. Trois fenêtres en tiers-point à l'est et une à l'ouest éclairent cet ensemble où alternent deux tons de pierre calcaire, le plus clair jouant avec le plus ocre.

Le premier étage a sans doute été remanié à l'époque de la pose du pressoir — xv<sup>e</sup> ou xvi<sup>e</sup> — qui est toujours en place. Les corbeaux régulièrement disposés le long des murs gouttereaux sembleraient attester une surélévation de l'ensemble, alors que les petites baies rectangulaires chanfreinées, trois de part et d'autre, deux sur le pignon méridional seraient de la première époque du cellier — fin xii<sup>e</sup> - début xiii<sup>e</sup>.

Régulièrement appareillé, il surpasse par sa qualité les celliers de Gilly ou de Talant : il faut, cependant, remarquer les marques de tailleurs de pierre (seulement au 1<sup>er</sup> étage) qui représentent une balance, un marteau, une étoile, une clef, une patte. Elles attestent sans contestation possible la participation d'ouvriers extérieurs à l'abbaye.

● Le LOGIS ABBATIAL, L'INFIRMERIE, L'ENFERMERIE ont disparu tous les trois

Le *logis abbatial*, estimé en 1791 par Machureau, était au moins le troisième ou tout au moins le troisième résultant de remaniements d'importance bâti aux xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup>. L'entrée principale étant placée du côté du nord indiquerait qu'elle ouvrait sur la façade principale. La façade d'agrément était en réalité la façade méridionale tournée vers le bassin.

Deux petits cabinets au rez-de-chaussée de ce logis servaient de *prisons* dans lesquelles on enfermait non seulement les religieux coupables de fautes graves, mais aussi les habitants des terres relevant du droit de haute justice exercé par l'abbé de La Bussière.

L'*infirmerie* était également dans le logis abbatial et consistait, au xvii<sup>e</sup>, en une chambre à feu et un cabinet. Le dernier abbé prétexta que ces pièces n'étaient plus utiles aux religieux qui avaient tous des chambres pour entretenir une querelle à laquelle la Révolution mit fin.

L'architecture de l'abbaye de La Bussière révèle au moins trois campagnes médiévales de constructions qui sont en accord avec les textes.

La première, qui se serait étendue sur les années 1140/1172, pendant lesquelles auraient été bâties l'église et la sacristie, montre combien La Bussière se conforme aux habitudes constructives de l'Ordre de Cîteaux. Son église semble être dans la lignée de celles voulues par saint Bernard.

La seconde daterait de la fin du xii<sup>e</sup> ou de la première moitié du xiii<sup>e</sup> et aurait vu l'élévation de la salle des moines, du cellier, de la deuxième travée du chœur de l'église et la transformation de la sacristie.

La troisième, qui pourrait dater du troisième quart du XIII<sup>e</sup>, correspond à une période faste de l'abbaye : l'augmentation du nombre des religieux nécessitait des reconstructions plus amples telles que salle capitulaire et réfectoire.

Nous nous sommes imprégnés du site, nous avons relevé les bâtiments existant encore, nous avons interrogé les murs ruinés et les restaurations du XIX<sup>e</sup>, nous avons essayé de retrouver le plan de l'abbaye au XVIII<sup>e</sup> et au-delà le plan médiéval, nous avons esquissé des rapprochements avec d'autres abbayes cisterciennes mais bien des points restent encore obscurs :

— quel était l'emplacement exact de la première enceinte de l'abbaye ?

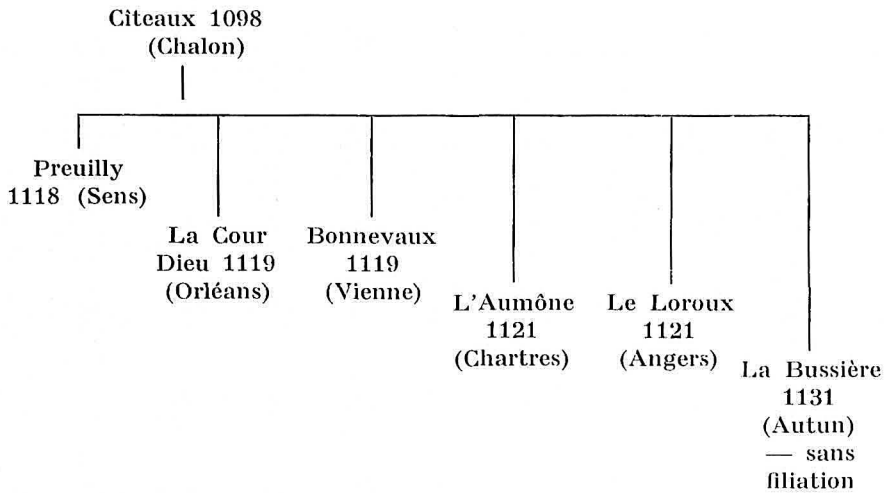
— comment se présentait le bâtiment des convers et quand a-t-il disparu ?

— le réfectoire et la salle capitulaire sont-ils des reconstructions ?

Autant de questions qui restent à éclaircir par les historiens des générations futures.

Nous avons donc fait re-surgir du passé cet ensemble qui n'a connu qu'une prospérité éphémère — vraisemblablement au milieu du XIII<sup>e</sup> — : la qualité et une certaine grandeur des constructions, la sculpture naturaliste en sont autant de témoins, même si La Bussière n'a jamais eu de filiation puisqu'elle n'a jamais recruté plus de soixante religieux, nombre nécessaire pour la création d'une nouvelle fille.

## FILIIATION



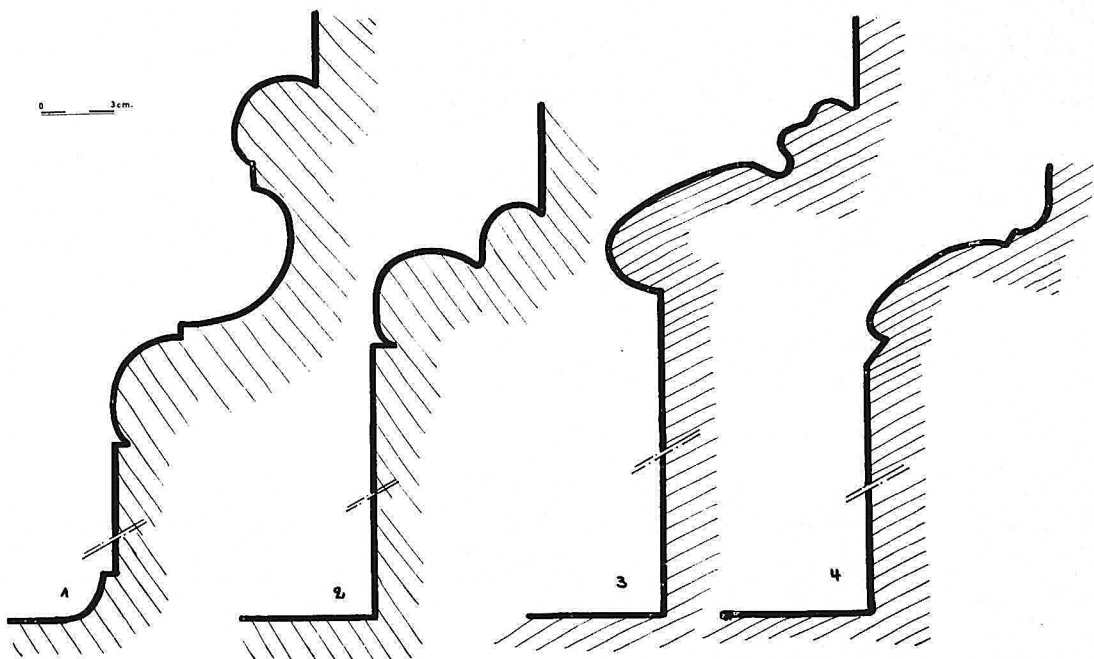
## DIMENSIONS

*Dimensions de l'église de La Bussière*

— Longueur totale dans œuvre .....	55,00 m
— aujourd'hui 34 m (amputée de 4 travées de nef)	
— Largeur de la nef dans œuvre avec les bas-côtés ...	21,00 m
— Largeur de la nef dans œuvre sans les bas-côtés ...	7,50 m
— Profondeur du sanctuaire dans œuvre .....	14,00 m
— Longueur du transept dans œuvre .....	28,00 m
— Largeur du transept dans œuvre .....	9,00 m
— Profondeur des chapelles dans œuvre .....	6,60 m
— Hauteur de la nef à la clef .....	10,00 m
— Hauteur des bas-côtés à la clef .....	5,65 m

*Dimensions des autres bâtiments*

— Cloître (disparu) . . . . .	32,00 × 5,20 m ( 99 × 16 pieds)
— Chapelle des Fondateurs	15,20 × 6,00 m
— Aile est (maison conventuelle) ..	42,00 × 10,70 m (130 × 33 pieds)
— Salle capitulaire (disparue)	14,00 × 15,20 m
— Salle des moines . . . . .	23,20 × 10,70 m
— Dortoir (au XVIII <sup>e</sup> siècle)	41,50 × 10,70 m (128 × 33 pieds)
— Réfectoire . . . . .	40,50 × 11,00 m
— Cellier . . . . .	24,50 × 11,00 m ( 76 × 34 pieds)
— Logis abbatial (disparu)	26,00 × 16,20 m ( 80 × 50 pieds)
— Ferme (disparue) . . . . .	23,00 × 11,00 m ( 70 × 32 pieds)
— Pigeonnier circulaire ....	d = 6 m (18 pieds)



*Dessin, Bernard Sonnet, 1977*

FIG. 16. — Profil des bases.

- 1) Eglise, colonne engagée, croisée du transept, S.E.
- 2) Salle des Moines, colonne centrale, travée Sud.
- 3) Salle des Moines, colonne centrale, travée Nord.
- 4) Réfectoire, colonne centrale, travée S.E.

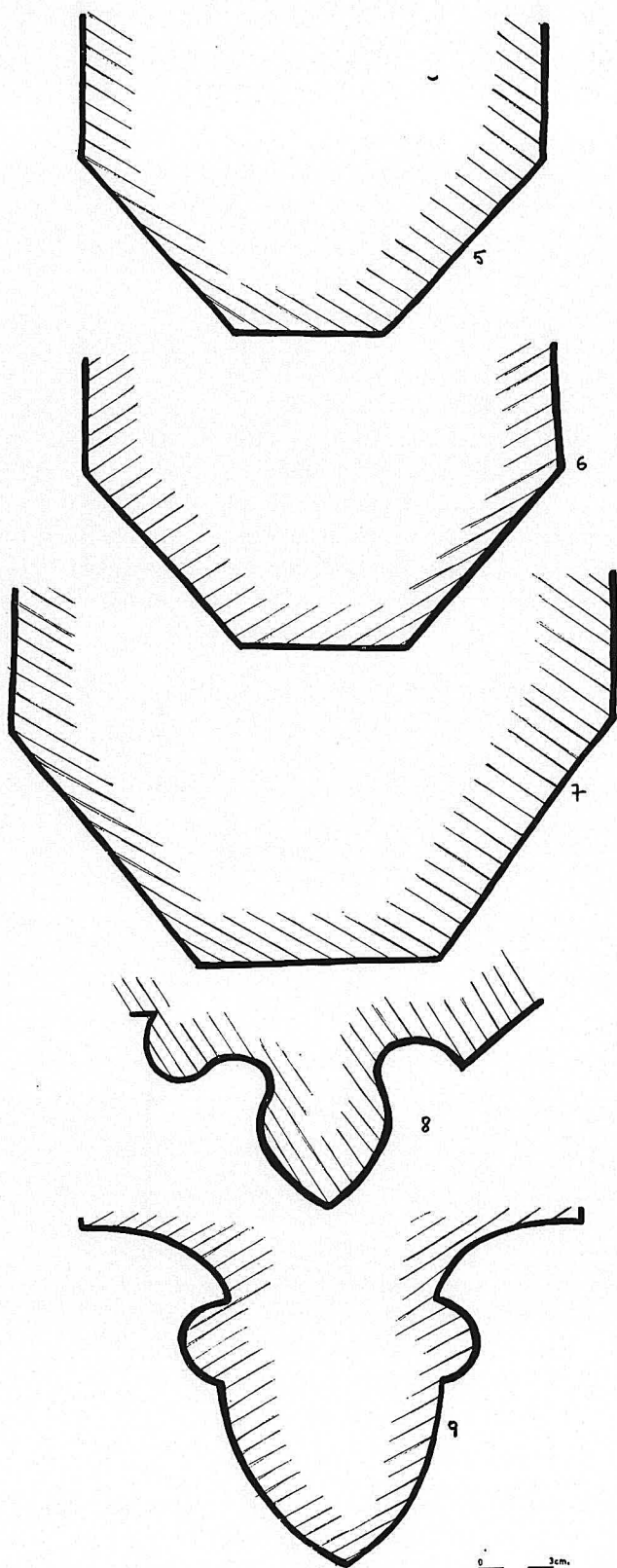


FIG. 17.  
Profil des nervures.

- 5) Chapelle des fondateurs, voûte du chœur.
- 6) Cellier, départ nervure (voûte démolie), angle N.E.
- 7) Cellier, départ nervure, angle N.E.
- 8) Salle capitulaire (vestiges), arc formeret, mur Nord.
- 9) Réfectoire, voûte (démolie), travée S.E.

0 3cm.

## SOURCES D'ARCHIVES

## ● ARCH. NAT.

G7 1339 (48), *demande de coupes de bois*, 1700.

G7 1340 (25-26), *demande de coupes de bois pour les réparations de bâtiments incendiés*, 1707.

## ● ARCH. DÉP. COTE-D'OR.

12 H 14, *prise de possession de la mense abbatiale* par Jacques Gaillard et Gaspard Paris : délivrances, états, visites 1734/62.

12 H 15, concordats, échanges et procédures entre l'abbé et les religieux, 1784.

12 H 16, *partage des biens entre les menses à la suite d'un concordat*, 1771.

12 H 46, *bâtiments de l'abbaye et de ses dépendances* : visites, réparations 1697/1759.

12 H 79, *plan cavalier en « manière de thibériade » peint par Evrard Bredin, daté du 4 juillet 1579 (200 × 160 cm)*.

12 H 80, *plan des biens de l'abbaye au finage de la Bussière, fin XVII<sup>e</sup> siècle*.

Q 820, *rapport d'expertise du Sieur Jacques Machureau, architecte, en date du 20 mai 1791*.

## ● MINISTÈRE DE LA CULTURE : Archives du Service des mon. historiques.

Rapport des architectes Selmersheim et Louzier, dossier 352 : *Travaux sur l'église (1845/1921, 1922/1935, 1936/1943)*. Arch. Tillet, carton n° 24.

## BIBLIOGRAPHIE

AUBERT (Marcel), *L'architecture cistercienne en France*, 2 vol., Paris, 1947, p. 66-67, 157, 213.

BIGARNE (Charles), *Matériaux pour servir à l'histoire de la Bussière*, dans les *Mémoires de la société d'histoire de Beaune*, 1874.

COLOMBET (Albert), *Les domaines ruraux de l'abbaye de la Bussière du XII<sup>e</sup> s. au XIX<sup>e</sup> s.* dans les *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, t. XXX, 1976-1977, p. 279-309.

COURTÉPÉE (Abbé Claude), *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, Dijon, 1775-1785, 7 vol., t. II, p. 75, t. IV, p. 54.

- DIMIER (Dom Anselme), *L'art cistercien*, France, La Pierre qui Vire, 1962, p. 49.
- DIMIER (Dom Anselme), *Recueil de plans d'églises cisterciennes*, Paris, 1949-1967, 4 vol., t. II, pl. 58.
- FYOT (Eugène), *L'abbaye de la Bussière*, dans la Revue de Bourgogne, 1925, n° VI.
- GALLIA CHRISTIANA, t. IV, p. 475, 85, Instrum. eccles. Eduensis, col. 89.
- GORI (M<sup>lle</sup>), *L'abbaye de la Bussière-sur-Ouche et son temporel aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, D.E.S. dactylographié, Université de Dijon, 1961-1962.
- JALABERT (Denise), *La flore sculptée des monuments au Moyen Age en France*, Paris, 1965.
- PLANCHER (Dom Urbain), *Histoire générale et particulière de la Bourgogne*, Dijon, 1739-1781, 4 vol., t. II, p. 357.
- VAN DER MEER (Frédéric), *L'atlas de l'ordre cistercien*, Bruxelles, 1965.
- ZIGOMALAS (R. P. René-Marie), *Considérations générales sur l'architecture cistercienne d'après la règle de Saint-Benoît et le petit exorde de Cîteaux*, 5 p., dactylographié, Hauterive, 1977.

#### ICONOGRAPHIE

1. Vue cavalière aquarellée de Bredin, 1579, citée *supra*, publiée dans FYOT (Eugène), *op. cit.*
2. Vue cavalière aquarellée de la fin du XVII<sup>e</sup>, citée *supra*.
3. Plan sommaire de l'abbaye dressé en 1873 par BIGARNE (Charles), *op. cit.*
4. Plan au sol de l'église au 1/200, dressé par l'architecte LOUZIER (Sainte Anne) le 19 mars 1913, Arch. du Service des MH.
5. Plan au sol de l'église au 1/200, élévation du clocher au 1/50, coupe transversale de l'église par l'architecte TILLET (Jules), 1920, Arch. du Service des MH.
6. Plan cadastral, section G au 1/2 000 et au 1/1 000 dressé en 1840, Hôtel des Impôts, Beaune.
7. Huit clichés sur verre antérieurs à 1914, coll. particulière.
8. Les plans que Charles SUISSE leva, à la fin du XIX<sup>e</sup>, ne nous ont pas été communiqués jusqu'à présent.